

École La Framboisière Valframbert  
Année scolaire 2020 / 2021

Conseil d'école du mardi 9 février 2021

Présents :

. Représentant de la mairie : Mes Théfaine, Duval Mr Aivar

. Parents d'élèves élus au conseil d'école : Mes Chancerel, Moisson, Bleicher, Girard, Corbière, Vesque et Mrs Fleury, Delery, Besnard

. Enseignants : Barbier Virginie, Chapon Sophie, Huyghe Damien, Guidel Estelle, Laroze Pauline, Rallo Christine, Seurin Stéphanie.

Excusées : Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Bellanger. Mme Cartier parent d'élève élue au conseil d'école. Me Hallier et Me Motte enseignantes.

Ordre du jour :

- L'organisation du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2021.
- Le projet Génération 2024
- APC
- Le protocole sanitaire.

L'organisation du temps scolaire.

Présentation des emplois du temps pour la rentrée de septembre 2021

Proposition 1

Semaine de 4 jours.

	Lundi mardi jeudi vendredi
garderie	7H30 8H30
Temps scolaire	8H30 11H30
APC	11H30 12H00
APC	12H50 13H20
Temps scolaire	13H30 16H30
garderie	16h30 à 18H30

## Proposition 2

Semaine de 4,5 jours.

	lundi mardi jeudi vendredi	mercredi
garderie	7H30 8H30	7h30 9h00
Temps scolaire	8H30 11H30	9h 12h
APC	11h30 12h ou 12h50 13H20	
Temps scolaire	13h30 15h45	
TAP	15h45 17h	
Garderie	17h 18h30	

Résultats de l'enquête diffusée auprès des parents.

Nombre d'enquêtes complétées 148

Nombre de réponse pour la proposition 1 : 101

Nombre de réponse pour la proposition 2 : 37

Nombre de réponse « ne se prononce pas » : 11.

Avant le vote, les représentants de la mairie précisent qu'ils ne peuvent s'engager sur l'organisation du temps périscolaire (garderie et surtout le mercredi) avec le Centre social de la Croix Mercier. Des discussions seront engagées avec les partenaires dès qu'une décision sera actée. Les horaires et tarifs indiqués lors de l'enquête sont uniquement fournis à titre indicatif. La mairie confirme qu'ils souhaitent maintenir une offre de service périscolaire.

Un parent d'élève demande si les tarifs du Centre Social varient d'une commune à l'autre. Il est répondu que les tarifs dépendent de la prestation fournie (garderie, TAP, centre de loisirs).

Vote : à bulletin secret

	Proposition 1	Proposition 2
Nombre total de votants	16	16
Nombre de vote pour	13	5
Nombre de vote contre	3	11
Nombre de vote nul	0	0

Le conseil municipal établira une demande de dérogation pour le 12 mars au plus tard auprès de l'Inspection Académique.

#### Projet Génération 2024

Un dossier est en cours de constitution pour labelliser l'école Génération 2024.

L'objectif de cette labellisation est de promouvoir l'activité physique à l'école.

Nous sommes actuellement affiliés à l'USEP.

Nous avons participé la semaine dernière à la semaine olympique et paralympique.

Lors de cette semaine différents ateliers ont été proposés aux élèves de toutes l'école, des ateliers autour des valeurs de l'olympisme, des classes ont eu l'occasion de rencontrer des athlètes de haut niveau. La classe de CE1 CE2 de Mme Laroze a accueilli Théo Ciscato un jeune handballeur, la classe de Mr Huyghe a accueilli l'entraîneur de l'équipe de basket féminine d'Alençon qui a été un joueur de haut niveau. La classe de Mme Chapon et en train de construire une correspondance avec une athlète Handisport Léa Herry.

Pour valider cette labellisation, un partenariat avec les associations et structures de sport de la commune est en projet, avec pour objectif une mise à disposition de matériel.

## Projet FABLAB

Le FABLAB a été inauguré le vendredi 29 janvier 2021. Différents projets sont prévus avec les classes.

### Protocole sanitaire.

Depuis le début du mois de février des nouveaux points ont été ajoutés au protocole sanitaire.

Un point concernant les masques des élèves.

- A partir de maintenant, seuls les masques chirurgicaux ou «grand public» de catégorie 1 seront autorisés. Ils peuvent être identifiés grâce à leur niveau de filtration indiqué sur la notice ou sur l'étiquette. Le fabricant doit attester d'un niveau de filtration supérieur à 90% pour les particules de 3 microns émises par la personne portant le masque tout au long de son utilisation.

Les parents élus interrogent sur les conséquences pour un enfant qui ne porterait pas un masque conforme. Il n'y aura pas d'exclusion. En revanche, un problème se pose puisque l'école n'a plus de masque enfant à disposition à fournir en cas de non conformité, oubli ou détérioration du masque. Pour le moment, n'a pas de stock de masques pour enfant.

- Aération des locaux : Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Désormais, une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

### APC ( Activités pédagogiques complémentaires).

Afin de permettre la mise en place du protocole sanitaire sur le temps du midi, nous avons réorganisé le temps des APC. Pour les classes de maternelles et de CE1 CE2 les horaires d' APC sont de 12h50 à 13h20.

### Question diverses :

- Les branches qui tombaient sur la cour de l'école du côté du city stade ont été coupées.
- L'éclairage sur le chemin d'accès à l'école doit être réparé.
- Le revêtement du chemin d'accès à l'école est détérioré.

Fin du conseil : 19h18

Le secrétaire  
E. GUIDEL

La directrice  
S. SEURIN